



## ! RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

EC 60

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

##### Secteur d'utilisation [SU]

SU20 - Services de santé

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

##### Catégories d'utilisation [PC]

PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

##### Catégories de processus [PROC]

PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands contenants, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage

##### Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

#### Usages déconseillés

##### Remarque

Ne pas utiliser en projection/pulvérisation.

#### ! Conditions d'utilisation recommandées

Concentré de nettoyage liquide pour le nettoyage acide intensif des instruments médicaux, des implants, des prothèses, des pièces et pour l'élimination des ciments solubles dans l'acide.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant / fournisseur

Elma Schmidbauer GmbH  
Gottlieb-Daimler-Str. 17, D-78224 Singen (Htwl.)  
Téléphone +49 7731 882-0, Fax +49 7731 882-266  
E-Mail [info@elma-ultrasonic.com](mailto:info@elma-ultrasonic.com)  
Internet [www.elma-ultrasonic.com](http://www.elma-ultrasonic.com)

#### Service des renseignements

Chemie/Labor: Email: [chemlab@elma-ultrasonic.com](mailto:chemlab@elma-ultrasonic.com)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Renseignements en cas d'urgence

Vergiftungs-Informationen-Zentrale Freiburg  
(Sprache/Language: D, GB)  
Téléphone +49 761 19240

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
<b>Met. Corr. 1</b>	<b>H290</b>	<b>Jugement d'expert et détermination de la force probante.</b>
<b>Skin Corr. 1B</b>	<b>H314</b>	<b>Méthode de calcul.</b>
<b>Eye Dam. 1</b>	<b>H318</b>	<b>Méthode de calcul.</b>

#### Consignes en cas de danger

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS05

#### Mot signal

Danger

#### Consignes en cas de danger

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

#### Consignes de sécurité

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

#### Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

isotridecanol, éthoxylé, acide phosphorique ...%

### 2.3. Autres dangers

Acute Tox. 5 (orale + cutanée) H303 + H313: Peut être nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

Aquatic Acute 2 H401: Toxique pour les organismes aquatiques.

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.



### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

non applicable

#### 3.2. Mélanges

##### Description

Mélange aqueux acide d'agents de surface non ioniques et acide phosphorique.

##### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
7664-38-2	231-633-2	acide phosphorique ...%	50 - 100	Met. Corr. 1, H290 / Acute Tox. 4, H302 / Skin Corr. 1B, H314 / Eye Dam. 1, H318
69011-36-5	931-138-8	isotridecanol, éthoxylé	< 10	Acute Tox. 4, H302 / Eye Dam. 1, H318

##### REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
7664-38-2	acide phosphorique ...%	01-2119485924-24
69011-36-5	isotridecanol, éthoxylé	Not relevant (polymer).

##### Remarques complémentaires

Concentré de nettoyage très acide.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

##### Après inhalation

En cas d'inhalation de brouillard, demander l'avis d'un médecin.

##### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

##### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

##### Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement le médecin.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

##### Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels

risque de perforation gastrique

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

##### Remarques s'adressant au médecin / traitement

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.



---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

poudre de calcaire  
mousse  
produits extincteurs en poudre  
sable sec  
eau pulvérisée

#### Moyens d'extinction inappropriés

aucune

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux  
En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:  
Oxyde de carbone (CO)  
Oxydes de phosphore (ex. Pentoxyde de phosphore)

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Personnel non formé pour les cas d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel.  
Sol très glissant suite au déversement du produit.

#### Équipes d'intervention

Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
Utiliser un équipement de protection individuel.  
Porter des bottes résistant aux acides.  
Formation de dépôts glissants en présence d'eau.  
Sol très glissant suite au déversement du produit.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.  
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant pour les acides).  
Neutraliser avec de la soude caustique ou de la chaux éteinte.  
Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.  
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.  
Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.



## ! RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions lors de la manipulation

Utiliser uniquement des équipements résistant aux acides.  
Pour diluer, introduire d'abord l'eau puis incorporer le produit sous agitation.  
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

#### Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.  
Eviter d'inspirer les aerosoles.

#### Mesures d'hygiène

Prévoir la possibilité de se laver sur le lieu de travail.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons.

#### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Prévoir un sol résistant aux acides.  
Conserver uniquement dans le fût d'origine maintenu fermé.

#### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des bases.

#### ! Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, ouvrir et manipuler avec précaution.  
Conserver sous clef et hors de portée des enfants.  
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.  
Stocker au sec.  
Ne pas conserver à une température inférieure à -5 °C.  
Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.

#### ! Stabilité au stockage

Durée de stockage: 4 ans.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées

aucune autre

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

CAS No	Désignation	Type	[mg/m <sup>3</sup> ]	[ppm]	Remarque
7664-38-2	acide phosphorique ...%	8 heures	1		EU
		Court terme	2		

#### Valeurs de référence DNEL/PNEC

##### DNEL salarié

CAS No	Agent	Valeur	Type	Remarque
7664-38-2	acide phosphorique ...%	1 mg/m <sup>3</sup>	DNEL long terme par inhalation (local)	



## PNEC

CAS No	Agent	Valeur	Type	Remarque
7664-38-2	acide phosphorique ...%			Aucune donnée disponible

## Remarques complémentaires

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Protection des mains

gants (résistants aux acides)

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: Butyl, 0,5mm, >=8h.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: NBR, 0,35mm, >=8h.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: FKM, 0,4mm, >=8h.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: NR, 0,5mm, >=8h.

#### Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux

#### Limitation et contrôle de l'exposition pour l'environnement

Avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.

Évitez la pénétration dans la terre/le sous-sol.

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles.

## ! RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect	Couleur	Odeur
liquide	incolore	caractéristique

#### Seuil olfactif

non déterminé

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	< 1	20 °C			
<b>début d'ébullition</b>	> 100 °C				
<b>Plage de solidification</b>	< -5 °C				
<b>Point d'éclair</b>					Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non applicable				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non applicable				



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 15.04.2020

Modifié 15.04.2020 (F) Version 2.3

**EC 60**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Température d'auto-inflammation</b>					non spontanément inflammable
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>					non significative
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>					non significative
<b>Pression de vapeur</b>	10 - 15 hPa	20 °C			
<b>Densité relative</b>	1,45 g/cm <sup>3</sup>	20 °C			
<b>Densité de vapeur</b>	3,37				Valeur pour acide phosphorique.
<b>Solubilité dans l'eau</b>					miscible
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)</b>	-0,77				Valeur pour acide phosphorique.
<b>Température de décomposition</b>	>= 100 °C				
<b>Viscosité</b>	non déterminé				
<b>Teneur en solvant</b>	0 %				
<b>Vitesse d'évaporation</b> eau: 0,36 (ASTM D3539).					
<b>Propriétés comburantes</b> aucune					
<b>Propriétés explosives</b> aucune					
<b>9.2. Autres informations</b> Aucune autre information significative disponible.					

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune autre réaction dangereuse connue s'il est utilisé conformément aux prescriptions.  
Réaction exothermique avec les lessives alcalines.



### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable à la température ambiante.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les lessives alcalines.

Réagit au contact des métaux légers en dégageant de l'hydrogène.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur et rayonnement direct du soleil.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Substances à éviter

Réagit avec les lessives alcalines.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par ingestion</b>	2012 mg/kg		ETA (estimation de la toxicité aiguë)	
<b>DL50 aiguë par contact avec la peau</b>	4086 mg/kg		ETA (estimation de la toxicité aiguë)	
<b>Irritation de la peau</b>	Corrosif			
<b>Irritation des yeux</b>	Corrosif.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	aucune			

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition unique).

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition répétée).

#### Danger par aspiration

Le mélange n'est pas classé comme dangereux par aspiration.

#### Contrôles toxicologiques (informations diverses)

Le mélange n'est pas classé comme mutagène / n'est pas classé comme cancérogène / n'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge et risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac.

L'inhalation d'aérosol peut fortement irriter les voies respiratoires et peut nuire aux muqueuses/au poumon.

acide phosphorique : DL50(orale, rat): 1530 mg/kg, DL50(cutanée, lapin): 2740 mg/kg .

#### Constatations empiriques

le produit provoque des brûlures





## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Poisson</b>	CL 50 3,9 mg/l		calculé	Après neutralisation, diminution de l'effet nocif.
<b>Daphnie</b>	CE 50 16,0 mg/l		calculé	
<b>Algues</b>	CE 50 17,8 mg/l		calculé	

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>Dégradabilité physico-chimique</b>	100 %		Neutralisation, mesure de pH.	Propriétés acides sont éliminées à 100%.
<b>Biodégradabilité</b>	> 90 %	diminution du COD (carbone org. dissous)		Facilement dégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

isotrédécaneol, éthoxylé: La bioaccumulation est improbable.  
acide phosphorique: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue.

### 12.4. Mobilité dans le sol

isotrédécaneol, éthoxylé: Koc: >5000, immobile, forte adsorption sur le sol.  
acide phosphorique: non disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

### 12.6. Autres effets nocifs

Aucune autre information significative disponible.

#### Remarques diverses relatives à l'environnement

	Valeur	Méthode	Remarque
<b>DCO</b>	98 mgO <sub>2</sub> /g	DIN ISO 15705	

**Valeur AOX** D'après la recette le produit ne contient pas d'halogènes liés organiquement.

#### Remarques générales

Les agents de surface dans notre produit sont biodégradables selon l'annexe III du Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents.

Danger aigu pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 2 H401: Toxique pour les organismes aquatiques. Après neutralisation: Aquatic Acute 3 H402: Nocif pour les organismes aquatiques.

Le mélange n'est pas classé comme dangereux chronique pour le milieu aquatique.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets	Nom du déchet
20 01 29*	détergents contenant des substances dangereuses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.



#### Recommandations relatives au produit

Ne pas éliminer avec des déchets domestiques.

Peut être rejeté à l'égout, compte tenu des règlements administratifs en vigueur.

Neutraliser avec des bases ou de la chaux.

#### Recommandations relatives à l'emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

#### Produit de nettoyage recommandé

l'eau.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	UN 1805	UN 1805	UN 1805
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	ACIDE PHOSPHORIQUE, SOLUTION	PHOSPHORIC ACID SOLUTION	PHOSPHORIC ACID, SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
14.5. Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

aucune

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non significative

#### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Étiquette de danger 8

code de restriction en tunnel E

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Autorisations

non significative

##### Limites d'utilisation

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Annexe XVII No 3 - non significative s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

##### Autres réglementations (UE)

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.

Directive 2012/18/UE, Annexe I: non cité.

#### Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 0 %

(composants organiques volatils)



#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce mélange aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été faite.

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

#### Informations diverses

Ces données correspondent au niveau actuel de nos connaissances. Elles ne correspondent pas à une garantie de propriétés de produit sur contrat.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 2.2

#### Source des principales informations

Mesures propres.

Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>.

Informations de nos fournisseurs.

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.